

# Lettre du castor

N° 108

Loire & biodiversité

<http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Juillet 2016

## LA PEUR DE CHANGER ?

*La COP 21 a suscité de belles unanimités. Planétaires, continentales, nationales, départementales... Car même le CD45 lui a voté une touchante motion de soutien. Faisons crédit à des gens comme Hugues Saury d'avoir réellement compris la gravité des enjeux environnementaux. Mais alors, comment peuvent-ils, juste après, soutenir des actions ou des projets qui contredisent clairement leurs engagements solennels ?*

*M. le Préfet, lui, n'a donné aucun "feu vert" à cette infrastructure routière qui encouragerait les flux de voitures et de camions... Nous voulons croire qu'il prononcera un refus respectant la raison et la cohérence... Lui qui à l'occasion d'une pollution à l'ozone, préconise la réduction de l'usage de l'automobile. Et qu'il le fera malgré la pression de l'institution départementale, malgré les mauvais conseils qu'on lui soufflera à l'oreille, malgré...*

*Le déni de la vérité apparaît trop souvent comme érigé en méthode. Les institutions intègrent la nécessité de changer les éléments de langage pour les aligner sur les évidences que tout le monde partage. Mais elles renâclent à mettre en application leurs conséquences. Par peur ? Ce qu'il faut plutôt craindre, c'est l'exaspération populaire, par exemple devant ces "bidonnages" des Enquête publiques qui piétinent les règles mêmes du jeu démocratique.*

*Rituel de soumission, complaisance explicable ou incompétence, ce parti-pris grossier de la commission d'enquête en faveur du projet ? Le public qui, en très bonne connaissance de cause, s'est largement et clairement manifesté contre le projet (trois fois plus de "contre" que de "pour" !) mérite d'en avoir l'explication... surtout si son expression n'est pas prise en compte finalement. Et là, on risque d'avoir de grosses surprises...*

## POURQUOI FONT-ILS EXACTEMENT LE CONTRAIRE DE CE QU'ILS DISENT ?



BalbuCam

DIRE BLANC, FAIRE NOIR ?

Déviation de Mardié : "accidentalité" !

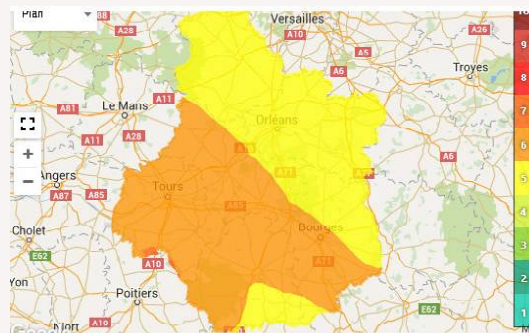
Rassemblement des opposants aux GPII

- Page 2

- Page 3

- Page 4

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, vient d'informer la préfecture du Loiret d'une pollution à l'ozone dans le département, et du dépassement du seuil d'information et de recommandation, fixé à 180 µg/m<sup>3</sup> sur 24 heures, pour le 20 juillet 2016.



## ALERTE AUTOMOBILE ! POLLUTION A L'OZONE DANS L'ORLÉANAIS !

(rapporté par Mag'centre) Mardi, 19 juillet 2016 :

**La Préfecture du Loiret a émis un message de vigilance pour une concentration en ozone en augmentation sur l'agglomération d'Orléans à partir du 20 juillet 2016 durant 24 heures. (...)**

**Recommandations pour limiter les effets d'une forte concentration en ozone sur votre santé :**

(...)

**Les bons gestes pour atténuer le phénomène :**

(...)

- Privilégiez le **covoiturage**, les **transports en commun**.
- Favorisez les modes de **déplacements à vélo ou à pied**.

(...)

- Privilégiez un **mode de conduite moins polluant** en **réduisant la vitesse**.
- **Réduisez l'usage des véhicules diesel** non équipés de filtres à particules.

## Notre Préfet détient le moyen de mettre enfin en accord les paroles et les actes !

En recommandant les "bons gestes" dans une situation de grave pollution, la Préfecture rejoint le "PPA" de l'Agglo : pour échapper à ces épisodes méphitiques, ou au moins les minimiser, il faut, comme à Paris ou à Marseille, **réduire résolument le règne de l'automobile individuelle**, et notamment **réduire les vitesses**.

La déviation routière rejetée par les 3/4 des habitants va exactement à l'encontre de ces nécessités : appelant **plus d'automobiles et de camions**, permettant un **accroissement des vitesses**, de l'aveu même du dossier d'enquête, **il augmenterait globalement les pollutions !**



**Il créerait également une "accidentalité"**, actuellement inexistante sur le pont de Jargeau.

Après l'avis complaisant de la commission d'enquête, le CD45 attribue à son projet un "intérêt général" que dénie tout examen précis du dossier. **Au représentant de l'Etat de constater que sa réalisation contredirait inutilement les promesses de la COP21... et celles du CG45 !**

**Dernière minute !** Le projet de loi pour la **reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** a été définitivement adopté le 20 juillet.

Une loi de plus qui fait obstacle à un projet très destructeur : **74 espèces protégées menacées !**

### Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération Orléans Val-de-Loire, l'Agglo



#### Favoriser les modes alternatifs à la voiture

4. Favoriser l'usage des modes doux : deux-roues non motorisés, marche à pied.

Pour développer la part des deux-roues non motorisés dans les déplacements urbains, leur pratique doit être favorisée et sécurisée : développement cohérent du réseau, schéma directeur des itinéraires cyclables, continuité d'itinéraires, parcs à vélos, plan de déplacements de centre à centre, jalonnement spécifique, stationnement sécurisé...

Parallèlement, plus de place doit être donnée aux piétons.

5. Assurer la cohérence entre les différents réseaux de transport urbains, départementaux, régionaux.

Il est nécessaire d'organiser l'information multimodale, la cohérence des correspondances, d'améliorer l'attractivité des transports en commun ou encore de valoriser les gares de l'agglomération orléanaise



## Déviations de Gien : accidents mortels ! Déviation de Mardié : "accidentalité" !

Une déviation routière n'est en rien un gage de sécurité comme le CD45 s'est évertué à le faire croire, notamment lors de l'Enquête Publique. La preuve :

Deux accidents mortels ont eu lieu sur la déviation de Gien vers Briare, sur un tronçon récent ne présentant aucun défaut, de larges bas côtés, et une excellente visibilité. La vitesse y est "limitée" à 90 km/h...

Pour le pont de Jargeau, le CD45 agite le spectre d'une insécurité contradictoire avec son prétendu "engorgement" en listant tous les accidents du secteur n'ayant rien à voir avec le trafic de pointe incriminé. Le pont de Jargeau de 1988 n'a jamais tué personne, une déviation sur Mardié ferait inévitablement des victimes !

## Le barrage de Sivens n'était pas d'utilité publique, tranche la justice



Photo REMY GABALDA - AFP

**La famille de Rémi Fraisse a "salué" le jugement, constatant "avec douleur que si les recours administratifs et le dialogue environnemental avaient été respectés, les travaux n'auraient pas démarré et cette tragédie ne serait jamais arrivée"**

## SIVENS : CES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS AURAIENT-ILS PU ÊTRE ÉVITÉS ?

- Communiqué du 7 /11/ 2014 de la SNPN

Les tragiques événements – en particulier la mort du militant écologiste Rémi Fraisse dont nous saluons la mémoire – qui ont accompagné les manifestations contre le barrage de Sivens auraient-ils pu être évités ? Nous prétendons que oui.

En effet, dans le cadre de la procédure de dérogation pour la protection des espèces animales protégées, la commission Faune du **Conseil national de protection de la nature (CNPN)** a par deux fois étudié le dossier de demande de dérogation déposé par le Conseil général du Tarn et, par deux fois, a donné un **avis négatif**. Malheureusement, les avis de la commission, qui sont seulement consultatifs et ne sont pas des avis conformes, n'ont pas été suivis. S'ils l'avaient été, le dossier aurait été revu et peut-être reporté, mais surtout le projet n'aurait pas été mis en œuvre par la force, provoquant les mouvements d'opposition aux conséquences dramatiques que l'on connaît.

A qui la faute ? En premier lieu au Conseil général du Tarn qui n'a tenu **aucun compte des avis du CNPN** sur le projet. Au préfet du Tarn qui **n'a pas suivi l'avis négatif du CNPN** mais a, au contraire, donné le feu vert au projet en signant l'arrêté qui autorise la destruction d'espèces protégées et de leurs habitats. (...)

**Michel Echaubard**

Ancien président de la commission Faune du CNPN. Administrateur de la **Société Nationale de Protection de la Nature**

### CONCLUSIONS et AVIS de la COMMISSION D'ENQUÊTE

#### Remarques de la Commission :

Beaucoup de remarques défavorables montrent que le dossier n'a pas été consulté, des affirmations sont erronées ou reposent sur des allégations tendancieuses. Le fait de ne pas avoir un jugement identique n'implique pas d'avoir tort.

*Dans sa volonté de disqualifier à tout prix les arguments forts des opposants, le rapporteur les accuse globalement de n'y rien connaître. Pan sur le bec ! Tous les "pour", eux, ont lu les milliers de pages du dossier avant d'écrire de belles choses venant du coeur : pas "tendancieuses" !*

*De qui se moque-t-on ? Les commissaires savent très bien comment les associations coordonnées ont réclamé le dossier et animé des débats dans les villages pour donner corps à des argumentaires précis, étayés, au coeur du sujet. Les opposants ont déjoué les mensonges, replacé les dires dans les contextes historiques... Un argumentaire de 30 pages a été présenté pendant 2 h 30 à la CE, le porte-parole a apporté toutes les preuves demandées.*

*La question à se poser serait plutôt : si par hasard les commissaires ont pris le temps de lire les choses importantes du dossier, avec quel esprit critique l'ont-ils fait ? Mais ici, l'esprit critique était-il vraiment nécessaire ?*

**Le dossier d'enquête était hélas en grande partie dépassé et lacunaire. Messieurs, "le fait de ne pas avoir un jugement identique n'implique pas d'avoir tort", comme l'affirment de beaux esprits !**

# Ficelle stupide et grossière !

# Rassemblement des opposants aux GPII (grands projets inutiles et imposés) du 15 au 17 juillet à Bayonne



Cette année se tenait à Bayonne le **rassemblement international annuel des opposants aux GPII**, ces fameux et multiples "grands projets inutiles et imposés". GPII dont le plus emblématique est le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, et le plus actuel dans le Loiret le projet de Déviation et de pont à Mardié/Darvoy que nous combattons.

Durant ces trois journées, via des conférences, des ateliers, des partages etc., il a été démontré combien ces grands travaux, vendus comme : "essentiels à l'intérêt général", "indispensables", "utiles au bien-être de tous", voire "à l'humanité"... ne servent en réalité principalement qu'aux profits de quelques multinationales, et accessoirement de quelques privilégiés spécialistes de l'optimisation et/ou de l'évasion fiscales.

On y a analysé en détail comment, pour les vendre à des élus assez crédules, les mensonges s'enchaînent dans des rapports "bidons" et en particulier comment le chantage à l'emploi est manipulé avec professionnalisme. Présentés par leurs opposants sur de nombreux exemples de projets réels, malheureusement réalisés, les chiffres "avant" et les chiffres "après" en ont apporté la preuve : les promesses d'emplois ne sont jamais tenues, à l'instar des performances annoncées.

La résistance par de petits groupes de citoyens informés et soucieux de la conservation de leur territoire, s'organise peu à peu, via ces forums par la mutualisation des combats en particulier autour de trois grands types de projets qui se multiplient : - les projets de lignes LGV (ligne ferroviaire à grande vitesse au détriment des réseaux régionaux) - les projets de centre commerciaux - les projets de contournements routiers.

Ces groupes de résistance contribuent à rallier aux luttes les populations des territoires menacés en faisant émerger avec elles les vraies motivations de ces projets, en dévoilant les mensonges de la propagande officielle, et en déjouant les pièges tendus par des procédures peu respectueuses de la démocratie participative. Les victoires des "pots de terre" contre "les pots de fer" ne sont plus rares, comme l'annulation de la DUP de la ligne à grande vitesse Limoges/Poitiers en Mars 2016, et le quasi-abandon du barrage de Sivens. En attendant celui de notre déviation.

Les citoyens ne sont plus dupes. Ils sont prêts à lutter jusqu'au bout contre des politiques d'aménagement coûteuses, délétères et obsolètes, car il s'agit de sauver la biodiversité, les terres nourricières, la qualité de la vie : l'espèce humaine, au bout du compte.

Sylvie David-Rousseau, Vice-présidente représentant MARDIEVAL à Bayonne



## LETTRE OUVERTE À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET

Mes chers collègues,

Vous vous apprêtez, demain matin, à voter la déclaration de projet pour la déviation de la route départementale 921 à Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel. Vous allez donc décider que l'intérêt général de notre Département réside dans un modèle de société basé sur l'épuisement des ressources naturelles, l'inexorable bétonnage de nos terres agricoles, la perte de biodiversité et l'accumulation des pollutions atmosphériques et des gaz à effet de serre qui entraînent le changement climatique global.

Je peux concevoir que vous ne vouliez pas prendre en considération les arguments écologistes. Nous avons pourtant voté à l'unanimité une délibération qui indique que « **le développement durable sera intégré comme prérequis dans chacune de nos politiques** ». Mais je sais que tous nos administrés ne sont pas encore mûrs pour les évolutions que cela implique. Il y en a sans doute plus que vous ne croyez qui sont **prêts à changer** de mode de vie pour préserver leur santé et leur bien-être. Mais je conçois que vous ne vouliez pas brusquer les autres en privilégiant les critères environnementaux dans vos décisions. Nous ne sommes pas d'accord à ce sujet mais c'est votre choix.

**Certes, il ne s'agit pas seulement de sauver la planète mais déjà de bien gérer les moyens disponibles pour agir dans le Loiret.** C'est là que je m'inquiète de votre obstination à vouloir débloquer 80 millions d'euros pour détourner un itinéraire routier. (...) Mais qui se soucie vraiment des habitants du Loiret dans cette affaire ? (...)

En adoptant un seul projet démesuré au lieu de vingt autres plus utiles, ce vendredi 22 juillet, vous allez enclencher la marche arrière pour notre département. Au lieu de vous inspirer des premiers éléments de la démarche de prospective « Loirétains demain », au lieu de demander explicitement à nos administrés ce qu'ils souhaitent pour le futur, vous allez confirmer un choix datant de 1994 et basé sur des prévisions démenties par les faits. (...)

Thierry Soler, conseiller départemental du Loiret

Tél : 06 82 95 09 01

Lire l'intégralité sur le blog Loire & écolo [thierry.soler.loiret@orange.fr](mailto:thierry.soler.loiret@orange.fr)



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : [le-castor-enerve@orange.fr](mailto:le-castor-enerve@orange.fr)  
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>  
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucam.fr/>

Membre de la fédération

